



Entreprise

## RÉFÉRENT «TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE »

FORMER **UNE RESSOURCE INTERNE** POUR PASSER À L'ACTION !

### RÉFÉRENT «TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE»

qu'est-ce que c'est ?

La formation vise à professionnaliser un référent interne en charge de la structuration et du pilotage de l'action de l'entreprise en faveur de la transition écologique et énergétique (TEE).

À l'issue, il sera capable d'identifier puis de mettre en œuvre dans l'entreprise les dispositions à effet durable occasionnant un moindre impact environnemental des activités économiques et humaines : moins de consommation brute, moins de pollution, plus d'efficacité.

## 1 Bénéficiaires

Salariés des entreprises de moins de 50 salariés relevant du champ de compétences d'Opco EP.

## 2 Avantages

- Comprendre les enjeux du développement durable pour agir dans son entreprise ;
- Disposer d'outils de pilotage ;
- Bénéficier d'échanges de pratiques inter-entreprises ;
- Associer les salariés à la démarche.

## 3 Contenu

### Session inter-entreprises

- Maîtriser les notions-socles : développement durable, transition écologique et énergétique, responsabilité sociétale des entreprises ;
- Appréhender les outils de gestion de projet ;
- Construire la décision stratégique de l'entreprise pour initier la TEE en impliquant les salariés.

### Sessions intra-entreprise

- Positionner un référent TEE ;
- Construire un diagnostic de situation en lien avec la priorité d'action envisagée ;
- Élaborer le plan d'action, issu de la stratégie TEE de l'entreprise, impliquant les salariés et recourant aux ressources portées par les acteurs du territoire ;
- Construire un dispositif de mesure d'efficacité de l'action ;
- Valoriser les réussites à l'interne comme à l'externe.

## 4 Modalités

- Session inter-entreprises en présentiel : 4 heures ;
- Plusieurs sessions en intra-entreprise à distance : 5 heures en temps séquencés.

### Dates :

Consultez les [programmations](#).

### Lieux :

- Ain ;
- Ardèche/Drôme ;
- Isère ;
- Loire/Haute-Loire ;
- Rhône (2 groupes) ;
- Savoie/Haute-Savoie ;
- Allier/Cantal/Puy-de-Dôme.

## 5 Financement

Prestation financée à 100% par Opco EP et l'État.

## 6 Démarche

- Contactez votre [conseiller Opco EP](#) : [opcoep.fr/mon-conseiller](https://opcoep.fr/mon-conseiller)
- Facile et rapide, inscrivez-vous en ligne : [aces-formation.opcoep.fr](https://aces-formation.opcoep.fr)